



DOSSIER DE PRESSE

L'Assemblée départementale
vote son budget supplémentaire 2024
et sa nouvelle politique en faveur de
l'agriculture et de la forêt.

VENDREDI 21 JUIN 2024



Les 38 Conseillers départementaux de la Savoie votent ce vendredi 21 juin en séance plénière le compte administratif de l'exercice 2023 et le budget supplémentaire 2024 de la collectivité marqué par une forte augmentation des dépenses routières et sociales. Dans un contexte économique national en demi-teinte, marqué par une faible croissance et un maintien de l'inflation, le Département garde le cap sur sa stratégie financière. Il conduit une politique active de gestion de sa dette pour accroître ses capacités d'intervention et continuer d'accompagner au quotidien les Savoyards de tous âges. Ses finances saines lui permettent de réduire de 25 M€ le recours prévisionnel à l'emprunt inscrit au Budget primitif 2024 en le ramenant à 65,7 M€.



Un budget supplémentaire de 25,5 M€ dont 9,8 M€ de dépenses d'investissement et 15,7 M€ en fonctionnement. Parmi les nouvelles inscriptions budgétaires figurent :

- **9,4 M€ d'investissement pour la politique routière**, dont 6,3 M€ de fonds d'intervention d'urgence pour financer les travaux liés aux intempéries et 1,7 M€ pour la protection contre les risques naturels et avalancheux, notamment le chantier de sécurisation de la falaise de la Praz en Maurienne. 486 000 € sont par ailleurs attribués au Plan vélo des collèges pour la réalisation d'abris à vélos dans 3 établissements situés à Aix-les-Bains, Cognin et Beaufort. 3,7 M€ de participation aux travaux d'entrée Centre-Nord de Chambéry sont désinscrits pour être reportés sur 2025.
- **4,8 M€ de fonctionnement en faveur de l'action sociale** dont 1,2 M€ pour palier l'augmentation des prestations du revenu de solidarité active (RSA), 1,7 M€ en faveur de l'accompagnement des enfants confiés au Département, 1 M€ pour ceux qui sont soutenus à domicile, 940 000 € pour le placement et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et 600 000 € en faveur des ateliers et chantiers d'insertion. Pour accélérer l'insertion des bénéficiaires du RSA et lutter contre la pauvreté, le Département va également consolider son partenariat avec l'État et les acteurs de l'emploi.
- **2 M€ supplémentaires pour les collectivités sont inscrits dans le Fonds risques et érosion exceptionnels (FREE)** à la suite des intempéries qui ont eu lieu de novembre à janvier derniers et qui ont provoqué des dégâts considérables dans les territoires. Ces collectivités qui ont dû engager des dépenses importantes pour réaliser les travaux seront donc accompagnées par le Département dans le cadre d'un plan pluriannuel d'un montant total de 2,3 M€ pour l'année 2024.
- **220 000 € de fonctionnement pour les collèges publics** pour faire face à l'augmentation du coût des matières premières et à la hausse du nombre de demi-pensionnaires.
- **Une enveloppe de 4,9 M€ est ouverte pour l'acquisition éventuelle d'équipements touristiques** visant à maintenir une offre d'hébergement de qualité destinée aux jeunes en séjours collectifs.

Le Conseil départemental de la Savoie adopte sa nouvelle politique en faveur de l'agriculture et de la forêt

La fin de la politique agricole et forestière commune aux Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie au sein du Conseil Savoie Mont Blanc a été actée au printemps 2023. Elle marque le début d'une nouvelle ère aux côtés des acteurs de l'agriculture et de la filière forêt-bois. Pour ajuster son action au plus près des besoins, des spécificités et des nouveaux enjeux notamment liés au changement climatique, le Département a mené une concertation avec les professionnels des filières concernées. Les nombreux échanges ont abouti à une nouvelle politique sous la forme de **11 contrats de filière et 2 contrats thématiques pour l'agriculture ainsi que 1 contrat pour la filière forêt-bois**. Le tout en cohérence avec les outils et les démarches phares du Département tels que le laboratoire départemental d'analyse vétérinaire, le Plan climat ou encore le Projet alimentaire territorial.

Pour le volet agricole :

- 11 contrats de filière (apiculture, arboriculture, bovins lait, bovins viande, caprins, ovins, volailles, horticulture, légumes, viticulture et « petites filières » telles que les plantes aromatiques ou l'héliciculture) et 2 contrats thématiques à savoir pastoralisme et foncier.
- Un soutien financier autour de 7 orientations clefs : s'adapter au changement climatique, renforcer la pérennité des exploitations, favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement, contribuer à l'approvisionnement en restauration et circuits de proximité, concourir à la qualité des produits et la compétitivité des filières, améliorer et maîtriser le foncier agricole et pastoral et enfin sensibiliser le public sur les questions agricoles et alimentaires.

Pour le volet forêt-bois, le projet de contrat proposé répond aux problématiques territoriales, environnementales et climatiques que rencontrent les acteurs de la forêt publique ou privée. Le Département accompagnera les acteurs sur 5 orientations : ancrer la filière sur le territoire, développer une gestion durable et soutenable des forêts, promouvoir et innover en matière de bois énergie et bois construction, s'adapter au changement climatique et prévenir les risques, et enfin sensibiliser les Savoyards sur les questions de forêt.

En 2024, plus de 8 M€ sont inscrits au budget du Conseil départemental de la Savoie en faveur de l'agriculture et de la forêt.

Changements climatiques et risques naturels: des routes sous haute surveillance !

Éboulements à La Praz en Maurienne fin août, à la sortie du tunnel des Échelles et à Bramans cet automne, coulées de boues, inondations, glissements de terrains consécutifs aux fortes précipitations de novembre et décembre 2023 : ces derniers mois ont confirmé que les routes savoyardes, dont 3 143 km gérés par le Département, étaient particulièrement exposées aux risques naturels. Une réalité qui exige des moyens de plus en plus importants pour garantir la sécurité de tous.

En Savoie, l'année 2023 est celle de tous les records : **2^e année la plus chaude** jamais enregistrée et **3^e année la plus pluvieuse** depuis 1959. Gel/dégel et canicule/saturation en eau viennent dégrader fortement le patrimoine routier. Lors des fortes pluies de fin 2023, pas moins de **300 évènements** ont été enregistrés en même temps aux 4 coins de la Savoie. Ils ont provoqué **34 M€** de dommages pour les collectivités dont **18 M€** pour le Conseil départemental. Après les nombreuses opérations de réparation et de mise en sécurité menées en urgence ainsi que le lancement de plusieurs études techniques, des gros travaux se poursuivent ce printemps. Sur les **150 chantiers** programmés, entre 20 et 30 sont en cours ou sur le point de démarrer sur l'ensemble du territoire : purges, mise en sécurité, confortement de talus et de falaises, réparation de murs de soutènement... vont ainsi se succéder tout au long de l'année 2024.

Face aux changements climatiques et à ses conséquences sur les infrastructures routières, le Département adapte d'ores et déjà son action selon 3 grands axes :

- Redimensionner les ouvrages d'art, tels que les ponts et ouvrages hydrauliques, pour faire face aux évènements à forte intensité.
- Investir massivement dans le drainage et l'assainissement des chaussées pour réduire l'impact de la pénétration de l'eau sur l'état des infrastructures.
- Multiplier les investissements et les travaux pour stabiliser davantage les accotements, talus et falaises en utilisant autant que possible des techniques de génie végétal.



Plus de 2 000 ouvrages protègent les routes savoyardes des risques naturels dont :

1720

équipements de protection contre les mouvements de terrain : écrans, merlons, filets, etc.

221

dispositifs de protection contre les avalanches, dont 102 dispositifs de déclenchement d'avalanche pour protéger 8 accès stations

48

galeries pare blocs, pare avalanches et pare congères